

Sujet : [REDACTED] PPVE Fers et Métaux Fougerolles-Saint-Valbert

De : Clara Aubry Raguin [REDACTED]

Date : 15/05/2024 19:18

Pour : "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Mon observation concernant la question de l'installation en cœur de village soutien le mouvement de déplacement de cette activité et de son installation sur un site autre que celui actuel.

En effet, les nuisances m'apparaissent importantes :

- sur le plan environnemental : l'infiltration des résidus métalliques dans la terre, dans l'eau par ruissèlement et au regard de la proximité de la rivière de la Combauté, de la vie - animale et florale - et des

Conséquences de poursuivre sur un terrain non protégé quand aux contaminations environnementales. Les origines des métaux sont sûrement multiples ; leur recyclage indispensable. Mais certains, en plus de leur risques direct, peuvent également apporté un risque de par leurs fonctions antérieures de contenant d'autres produits (d'origines chimiques, dérivés du pétrole etc):.

- sur le plan de risque pour la santé : la pollution des sols et des eaux au regard de la situation en cœur de village et de la vie de ses habitants à proximité (lieux de résidences, lieux de rassemblements, lieu de vie pour les plus jeunes avec la crèche) ne peut me semble faire l'économie d'une action préventive des risque éventuelles sur la santé. Le chemin de l'ancienne voie ferrées ne peu être complètement reconvertie en voie verte, de randonnées pédestre ou en vélo, source d'une activité physique simple et accessible à tous les âges de la vie.

- sur le plan de qualité de vie du village : l'impact sur le patrimoine architectural, culturel, et naturel est évident, de l'activité touristique (proximité du cœur de village et des grandes distilleries). Les nuisances sensorielles - visuelles, auditives sont également un point à considérer.

Avec mes cordiales salutations.

Clara Aubry Raguin